

Head Quarters OSSING B.P : 599 MAMFE CAMEROUN

Tél : (237) 33 12 17 05 / 33 42 80 22 (237) 33 43 07 11 / 79 53 83 01

Fax: (237) 33 42 33 69 Internet: www.Wijmadouala.com secretariat.cafeco@wijma-cm.com

<u>Politique Sociale Exceptionnelle</u> <u>applicable aux situations difficiles</u>

La politique sociale dite « exceptionnelle» est conçue pour s'appliquer à toutes les situations jugées difficiles et marquées par des crises de communication non sans effets sur l'image, les activités et l'équilibre psycho social des employés.

I. Dans le cas où il est établi que l'action de l'entreprise fragilise les rapports avec les populations riveraines et les divers partenaires au développement forestier, la société s'engage à :

Appliquer les méthodes de prévention et de gestion alternative des conflits qui intègrent de manière progressive:

- L'analyse de la situation pour arriver à identifier les protagonistes, les types et les modes de revendications.
- La catégorisation, la documentation et le suivi des faits observés et analysés.
- Et la recherche des solutions adéquates pour résoudre les problèmes identifiés.

Ces solutions englobent de manière progressive:

- La prise en compte des mécanismes traditionnels et coutumiers de gestion des situations difficiles,
- La prise en compte du cadre réglementaire en vigueur au Cameroun.
- La reconnaissance et le respect des valeurs socio culturelles des populations riveraines et/ou autochtones.
- L'implication des populations et des administrations compétentes au processus de gestion des situations difficiles.
- L'amélioration du système de communication (médiation, renforcement du climat d'écoute, discussions etc.).
- La conciliation dans l'optique d'apaiser les tensions et d'obtenir des consentements libres de la part des protagonistes.
- L'établissement des partenariats et la signature des accords de coopération.

Conscient de ce que la forêt est d'une importance indéniable aussi bien pour l'Etat que pour les populations riveraines et les divers acteurs impliqués dans la gestion des forêts, WIJMA Cameroun s'engage de manière générale:

A respecter les lois qui régissent son activité et à tout mettre en œuvre pour maintenir un climat de paix sociale avec toutes les parties prenantes au développement forestier au cameroun. Les parties prenantes représentant l'ensemble constitué par l'Etat, les populations locales, la Société Civile et les Organismes Internationaux partenaires au développement forestier. Lorsque besoin l'imposera, l'entreprise s'engage à s'inspirer de toute autre méthode susceptible de maintenir un climat propice au dialogue et à la paix sociale.

- II. Dans les cas où les situations difficiles ne découlent pas de l'action de la société, cette dernière s'interdit de contribuer de quelque manière que ce soit à leur renforcement. Mais s'engage à veiller à ce que les activités de l'entreprise n'en soient affectées.
- III. Dans les cas où la relation sociale entre l'entreprise et ses partenaires externes reste fragile et alimentée par des tensions ouvertes ou latentes, la société s'engage à :
 - Procéder à l'analyse des situations pour arriver à établir une relation entre les faits et les causes,
 - Procéder à la catégorisation, la documentation et le suivi des situations difficiles pour évaluer les efforts déployés par l'entreprise et les parties en causes.
 - Procéder à la recherche des solutions adéquates pour résoudre les problèmes identifiés en se referant au cadre réglementaire en vigueur au Cameroun d'une part et, en impliquant les populations et les administrations compétentes au processus de gestion du conflit identifié d'autre part.

IV. Dans le cas des situations difficiles persistantes

Une analyse des causes de la persistance des situations difficiles sera faite et, un médiateur externe sera désigné par l'entreprise pour gérer au mieux ces situations persistantes. La société procèdera en outre au suivi et à l'évaluation permanente de la situation et des accords signés.

De manière générale, toutes les actions entreprises par l'entreprise pour gérer les situations difficiles seront documentées.

Fait à Douala le 29 Novembre.

Le Directeur Genéral.

B.P. 599 MAMFE

ation Com